

## Communiqué de presse

**Benoît HURÉ, Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants (DCI) à l'Assemblée des Départements de France (ADF), félicite Stéphane ARTANO, pour la large victoire de sa liste « Archipel Demain » aux élections territoriales de Saint-Pierre et Miquelon.**

Le 19 mars dernier les habitants de Saint-Pierre et Miquelon étaient appelés à renouveler leur Assemblée Territoriale pour un mandat de 5 ans.

L'Assemblée Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon rassemble les compétences propres à un conseil régional et à un conseil départemental, ainsi que certaines compétences spécifiques (urbanisme, fiscalité, douanes...).

Deux listes étaient en concurrence, celle conduite par Stéphane ARTANO, Président sortant et membre du Groupe DCI et intitulée « Archipel Demain » et « Cap sur l'Avenir » soutenue par Annick GIRARDIN, Ministre (PRG) de la Fonction Publique.

Dans le cadre d'une participation très importante de 71,63%, la liste « Archipel demain » a réuni 70,17 % des voix, démontrant ainsi la large confiance des électeurs dans le projet qu'elle portait.

Le Groupe DCI tient à féliciter chaleureusement le Président ARTANO pour cette remarquable victoire et se réjouit de pouvoir le conserver dans ses rangs. Il lui adresse tous ses vœux de bonne réussite pour de son 3<sup>ème</sup> mandat au service de nos concitoyens de Saint-Pierre et Miquelon. Ce résultat est également un appel fort de leur part à l'adresse de l'Etat qui devra respecter le statut spécifique de l'archipel. Le Groupe DCI, avec Stéphane ARTANO, ne manquera pas de se faire le relai de leurs attentes et revendications.

Benoît HURÉ  
Sénateur des Ardennes  
Président du Département  
Président du Groupe DCI

Contact: Amaury DUQUESNE, Conseiller du Groupe DCI  
6, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris

amaury.duquesne@departements.fr  
06 22 79 04 62  
www.departements-dci.fr